

SÉPARATION ET DIVORCE, QUAND L'ÉDUCATION PARENTALE DIVERGE



Ophélie Hardenne

ANALYSE UFAPEC

DECEMBRE 2018 | 32.18



Résumé :

Les divorces sont en augmentation constante depuis plusieurs années. Dans ce contexte, les parents qui se séparent doivent s'accorder sur bons nombres de choses. Mais comment faire quand la communication est rompue ou fragilisée ? Comment cela se passe-t-il pour construire une éducation parentale commune ? Ou du moins en accord entre les deux parents ?

Mots-clés :

Séparation, divorce, éducation parentale, coparentalité, enfant, conflits parentaux, système éducatif, choix scolaire, consommation des écrans, règles, parents.



Avec le soutien du Ministère
de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Introduction

Un couple est l'union de deux êtres, avec chacun sa propre culture et sa propre éducation. C'est sur cette base qu'ils forgent ensemble leur éducation parentale, avec leurs accords et mésententes. Cette éducation est primordiale pour le développement de l'enfant. Mais elle rencontre parfois des tensions entre les parents. Qu'en est-il quand ils se séparent ? Les critiques et conflits sur l'éducation des enfants sont souvent présents après séparation. Les parents sont *rarement d'accord sur les priorités à donner à l'éducation des enfants*, explique Leslie Rezzoug¹, journaliste à l'Express. Certains parents sont permissifs avec leurs enfants pour remettre en question l'autorité de l'autre. Cela fait parfois naître un sentiment de *trahison*, entre agacement et incompréhension et nourrit le conflit avec l'ex-conjoint(e).

Le Ressort Famille du service psychologique pour enfants et adolescents du canton de Berne² interroge le « *rester parents* » après la séparation, et donc le devoir du parent à rester présent pour son enfant. Il explique que le divorce et la séparation sont des crises familiales qui généralement peuvent être surmontées en deux à trois ans, en se donnant du temps pour se réorganiser et atteindre un nouvel équilibre. Durant la séparation, la famille et les enfants sont affectés par l'instabilité et la relation conflictuelle des parents³.

Cet organisme explique qu'à la suite d'une séparation, *les enfants doivent garder contact avec les deux parents qui eux doivent continuer à coopérer pour l'éducation des enfants*. Cela mène souvent à des complications, des conflits et parfois à une absence de communication. Sébastien Dupont⁴, psychologue et thérapeute familial déclare : *la séparation entraîne une complexification de l'éducation de l'enfant, sur le plan psychologique et relationnel, mais aussi sur le plan logistique et éducatif (résidence, agenda, principes éducatifs, etc.)*. Ces transformations dans le couple proposent de nouveaux modes de parentalités et de nouvelles manières d'éduquer et d'être parents à l'heure actuelle. Alors, comment cela se passe-t-il ? Quels sont les sujets qui fâchent ? Comment parvenir à une coparentalité saine ? Comment le devoir de parent se construit-il dans la coparentalité ?

Séparation, divorce et impact sur le noyau familial

Selon les statistiques belges⁵, le divorce concerne 23 059 couples en 2017 pour 44 319 mariages. Le nombre de mariages a diminué quelque peu (- 0,9 %) depuis 2016. Même si le nombre de divorces diminue (- 2,2 % par rapport à 2016), de nombreux enfants vivent la séparation de leurs parents. Notons qu'il n'existe pas de données concernant le nombre de

¹ L. REZZOUG, *Couple : comment gérer les désaccords sur l'éducation des enfants*, 2016

www.lexpress.fr/enfant/couple-comment-gerer-les-desaccords-sur-l-education-des-enfants_1834540.html

² Le Ressort Famille du service psychologique pour enfants et adolescents du canton de Berne, *Rester parents après la séparation : parents et enfants confrontés à une séparation ou un divorce*, 2016, p. 3.

https://www.erz.be.ch/erz/fr/index/erziehungsberatung/erziehungsberatung.assetref/dam/documents/ERZ/AKVB/fr/Erziehungsberatung/SPE_Rester_parents_apr%C3%A8s_la_s%C3%A9paration.pdf

³ Pour plus d'informations sur le sujet : d'autres analyses sont disponibles : A. Pierard, *L'enfant : acteur au cœur de la séparation parentale*, Analyse UFAPEC n°33.18, décembre 2018 <http://www.ufapec.be/nos-analyses/3318-divorce-vecu-enfant.html> et A. Pierard, *Séparation parentale : quels impacts selon l'âge de l'enfant ?*, Analyse UFAPEC n°34.18, décembre 2018. <http://www.ufapec.be/nos-analyses/3418-divorce-impact-age.html>

⁴ S. DUPONT, *Maintenir le dialogue entre les parents – la priorité de l'après séparation*, 2018, p. 9.

⁵ Office belge de statistiques : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/population/mariages-et-divorces/divorces>

séparations de couples non mariés alors que 50,6 % des enfants nés en Belgique sont issus d'une union hors mariage⁶. Sylvie Cadolle⁷, sociologue, constate qu'en *une trentaine d'années, le divorce s'est banalisé*. Face à ces séparations, de nombreux modes de garde ont existé ou existent : un week-end sur deux, garde exclusive, garde alternée...

Dans les années '90, la garde allait souvent à la mère explique Bruno Décoret⁸, psychologue-praticien et sexologue. Aujourd'hui les juges se dirigent majoritairement vers une garde alternée, sauf cas exceptionnel, suite à une loi de 2002⁹ dans laquelle est affirmé que *l'autorité parentale est partagée à égalité entre les deux parents, quelle que soit leur situation conjugale*¹⁰. Pour Bruno Décoret, les hommes se disent « *modernes* » et *s'occupent de leurs enfants dès le plus jeune âge*. Il y a là une répartition naturelle des tâches. Les parents exercent conjointement l'autorité parentale. Selon Denyse Côté¹¹, sociologue, cette garde alternée relève d'un désir d'égalité entre les sexes et d'une reconquête des droits parentaux des deux parents.

La séparation est un long processus où il y a mise en place de deux foyers, ce qui demande des adaptations¹². Les parents ne désirent plus se rencontrer et échanger, la souffrance étant présente. À côté, d'autres contraintes sociales et économiques s'ajoutent (l'augmentation des charges, impact sur l'entourage, etc.). Ces contraintes peuvent causer de nombreuses difficultés pour les familles et augmentent le risque de paupérisation, notamment dans les familles monoparentales. Tout cela peut alors mener à une insécurité familiale, affective, mais aussi financière. Geneviève Monnoye¹³, psychologue et psychanalyste explique que la séparation *bouleverse les deux partenaires et leurs enfants, la famille élargie, les relations sociales. Cela se répercute au niveau financier et amplifie des difficultés préexistantes à la rupture*. 20 % des parents divorcés pensent qu'élever et éduquer ses enfants au quotidien n'est pas évident quand on ne les a qu'une semaine sur deux¹⁴.

Enfin, Leslie Rezzoug¹⁵ présente les dires de Stéphane Clerget, pédopsychiatre : *nous nous positionnons en référence à notre éducation, on a tous été élevés de manières différentes et on se positionne par rapport à elle*. Chaque parent a eu sa propre éducation, son vécu en tant qu'enfant auprès de ses parents. Ils ont chacun leur caractère et une personnalité par l'imprégnation de cette éducation unique. Cette individualité reprendra bien souvent le dessus lors de la séparation pour gérer l'éducation des enfants.

⁶ Hors mariage ne veut pas dire hors union (de fait ou légale).

⁷ S. CADOLLE, *La transformation des enjeux du divorce – la coparentalité l'épreuve des faits*, 2005, p. 137.
<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2005-2-page-136.htm>

⁸ B. DECORET, *Organisation parentale et persistance du lien après le divorce*, 2001, p. 4.

⁹ Cf. Art 372 de la loi de 2002.

¹⁰ *Synthèse sur le sujet : l'autorité parentale a-t-elle des limites ?*

¹¹ D. COTE, *La garde partagée des enfants : nouvelles solidarités parentales ou renouveau patriarcal ?* 2004, p. 81.

¹² Ressort Famille du Service psychologique pour enfants et adolescents du canton de Berne, op cit., p. 19.

¹³ G. MONNOYE, *Le professionnel, les parents et l'enfant, face au remue-ménage de la séparation conjugale*, Yapaka, p. 5.

¹⁴ Le blog des parents séparés by COOT, *Existence d'une application pour les parents séparés*

<https://leblogdesparentsseparés.com/coorganisation/garde-alternée-elever-enfants-mi-temps/>

¹⁵L. REZZOUG, op cit. www.lexpress.fr/enfant/couple-comment-gerer-les-desaccords-sur-l-education-des-enfants_1834540.html

Quand le couple parental doit survivre au couple conjugal

Quand les parents se séparent, ils ne peuvent pas éviter de communiquer, d'échanger au sujet des enfants. Il est nécessaire d'y avoir une persistance dans la vie de l'ex-conjoint, même-ci c'est difficile à vivre. Pour le Ressort Famille du Service psychologique pour enfants et adolescents, c'est d'ailleurs durant la séparation que la communication est primordiale afin de trouver des accords sur l'éducation.

Liliane, 52 ans, nous explique qu'elle n'a pas eu facile de parler avec son ex-mari concernant leur fils, Nathan, 5 ans lors du divorce. Aujourd'hui ce dernier a 15 ans. *Quand j'ai quitté mon ex-mari, il a fallu se mettre d'accord sur le mode de garde, discuter du choix d'école pour les primaires et tout simplement s'arranger pour la garde de Nathan et de qui allait le chercher à l'école. Ce n'était pas évident, car on ne voulait plus avoir affaire l'un à l'autre, mais pour Nathan, on a dû se forcer.*¹⁶

Bruno Décoret¹⁷ explique : *la séparation a relevé des divergences éducatives qui étaient déjà bien réelles pendant la vie maritale. Le « partage » du territoire parent est aujourd'hui délicat.* Les rôles tenus par les parents après la séparation sont généralement le reflet des rôles tenus avant la séparation. Souvent, *les femmes reprochent le manque d'investissement (...), les hommes reprochent l'excès de pouvoir de leurs ex,* explique-t-il¹⁸, les représentations étant tenaces.

Il y a surtout un conflit de pouvoir entre les deux parents¹⁹. Mais l'essentiel est de maintenir la paix et qu'aucun parent ne prenne le monopole des décisions, au risque d'être perçu comme le méchant parent²⁰. Il faut *continuer à former une équipe en tant que parent : on ne cesse jamais d'être parent*²¹. Il faut se renforcer mutuellement dans le rôle de parent.

Jean 49 ans, papa de deux filles de 20 et 23 ans explique son vécu après son divorce avec Judith. *Une fois le divorce acté, on est parti chacun dans notre coin. Je pense avoir été moins affecté par la séparation et avoir su maintenir les règles avec mes filles. Mon ex-femme quant à elle ne regardait pas à ce que la plus grande faisait par exemple et la laissait aller sur Internet jusqu'à pas d'heure... Elle n'a jamais su placer les limites à ce niveau-là, car elle ne voulait pas de conflit avec sa fille. Je ne sais pas comment mes filles m'ont perçu, mais j'avais l'impression de faire constamment le gendarme en fixant des horaires pour tout !*

• Adaptation

Un temps d'adaptation est nécessaire pour tout parent après la séparation du couple conjugal. De ce fait Bruno Décoret²² explique que quand les parents vivent ensemble, ils compensent leurs différences éducatives pourtant bien présentes. À la séparation, ils

¹⁶ Propos recueillis pour l'analyse.

¹⁷ B. DECORET, op cit. p. 4.

¹⁸ Idem, p. 5.

¹⁹ Idem, p. 5.

²⁰ Famili, *Parents : comment bien s'entendre sur l'éducation des enfants ?*, 2018

<https://www.magicmaman.com/parents-faites-equipe-dans-l-education-de-vos-enfants-a-2,3350760.asp>

²¹ Ressort Famille du Service psychologique pour enfants et adolescents du canton de Berne, Op cit. p. 20.

²² B. DECORET, op cit. p. 6.

doivent donner lieu à *un équilibre en acceptant des arrangements pour l'intérêt de leurs enfants ou par attachement à leur conjoint. (...) Après la séparation, ce deuxième facteur d'équilibre disparaît et le premier est difficile à maintenir, car les « défauts » de l'autre apparaissent plus nets.* La relation avec l'autre parent survit dans le cadre de l'éducation des enfants et continue donc d'exister.

Pour Solène Bourque²³, psychoéducatrice, les parents séparés doivent accepter de ne pas tout contrôler au quotidien. De plus, l'enfant doit s'adapter aux règles des deux foyers. Ces changements de pratiques éducatives touchent à la gestion de la famille et donc au concept de parentalité. Beaucoup de parents se questionnent sur la fiabilité de l'éducation parentale dans la garde alternée²⁴. *Les enfants ont besoin d'être aimés et de grandir dans un cadre bienveillant et structurant. La séparation et le divorce n'empêchent pas cela.* En revanche, Les parents doivent trouver des modes de fonctionnement efficace pour eux.

Ces remaniements de l'éducation des enfants entraînent donc une modification du statut du père et de la mère qui remplissent d'autres rôles aujourd'hui. Ces rôles proposeraient donc une « éducation négociée » entre les deux parents qui peuvent découvrir une nouvelle façon d'éduquer, mais aussi d'être parent. Une autre relation parent-enfant se met en place, faisant place à un changement du concept de parentalité et à un changement du rôle de l'homme et de la femme dans la relation parentale.

• Coparentalité

Bruno Décoret²⁵ affirme que la communication et le dialogue sont souhaitables, en particulier pour l'avenir des enfants. Une certaine complicité est même nécessaire. Il préfère dès lors parler de *relation parentale*²⁶. L'essentiel est de se montrer solidaire devant son enfant, quitte à exprimer ses divergences en tête-à-tête. L'enfant ne doit pas percevoir les désaccords pour ne pas en jouer. Gaëlle Picut²⁷, journaliste, ajoute que les enfants sont doués pour s'engouffrer dans les failles des désaccords et en tirer profit.

De plus, *un enfant porte ses deux parents dans son cœur. Tout ce qu'un parent peut dire de négatif sur son ancien(ne) partenaire porte préjudice aussi à l'enfant*²⁸. Il faut du respect et de l'entraide dans leur rôle de parents pour ne pas paraître en désaccord, dans l'intérêt de l'enfant. Dans ce sens, il faut aller vers une coparentalité. Comme l'explique Alice Pierard²⁹, chargée de missions à l'UFAPEC, *même si le couple est rompu, l'enfant reste un lien qui ne peut se défaire entre les parents.* La coparentalité est indispensable pour les enfants.

²³ S. BOURQUE, *Education : quand les parents ne s'entendent pas*, 2016

<https://naitreetgrandir.com/fr/etape/5-8-ans/vie-famille/fiche.aspx?doc=education-enfants-parents-desaccord>

²⁴ Le blog des parents séparés by COOT, op cit.

²⁵ B. DECORET, op cit., pp. 9-10.

²⁶ B. DECORET, op cit., p. 12.

²⁷ G. PICUT, *Education : quand les deux parents ne sont pas d'accord*, 2017 www.en-apparte.com/2017/11/27/education-quand-les-deux-parents-ne-sont-pas-daccord/

²⁸ Ressort Famille du Service psychologique pour enfants et adolescents du canton de Berne, op cit., p. 20.

²⁹ A. PIERARD, *Parents séparés et l'école 1^e partie : la coparentalité*, analyse UFAPEC 2012, p. 4.

Jean : *J'ai toujours veillé à ne pas exprimer mes reproches sur Judith auprès des filles. Je ne voulais pas les influencer sur leurs opinions. Je pense que cela n'aurait pas facilité notre relation entre leur mère et moi et que ça aurait compliqué les accords sur les sorties et les activités des filles.*

Qu'advient-il de l'éducation parentale ?

Bruno Décoret³⁰ explique que *si l'autre est une gêne à l'éducation des enfants telle qu'il la conçoit, on ne peut pas le forcer à faire autrement. On a du mal à expliquer aux enfants qu'on n'est pas d'accord avec la décision de l'autre, mais que l'on ne peut rien contre elle et qu'ils devront se débrouiller tout seuls.* Laisser agir les enfants par eux-mêmes permet que ces sentiments se dissipent.

L'éducation parentale quant à elle intègre beaucoup de choses. Comme l'explique Gaëlle Picut³¹, les sujets de désaccord au niveau de cette éducation peuvent porter sur *l'argent, les sorties, la scolarité, la politesse, les repas, les cadeaux, les écrans, les vêtements, la religion...* Elle déclare que cela est *souvent lié aux notions d'autorité et de limites, d'autonomie ou de protection, de niveau d'exigence...* Mais pas seulement. Ainsi, Stéphane Clerget³² note l'importance de ne pas négliger l'autre. Il vaut mieux apprendre à instaurer un dialogue serein avec l'autre parent et reconnaître qu'on n'a pas toujours raison. L'enfant peut en effet avoir des modèles éducatifs différents selon lui. Sébastien Dupont³³ invite aussi au dialogue cordial entre les parents *pour assurer l'équilibre des relations (...) aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Père et mère doivent informer l'autre parent avec objectivité au sujet de la vie et de l'éducation des enfants et communiquer directement les changements importants qui interviennent dans la vie de parent*³⁴.

*Certains sujets peuvent être sensibles, par exemple le programme d'activités très concentré prévu par le père pour le week-end, le manque de sommeil des enfants lorsqu'ils rentrent de week-end, les heures passées devant la télévision ou l'ordinateur (...), le régime alimentaire et bien d'autres. De tels sujets doivent être abordés, mais, dans la mesure du possible, sans faire l'objet de lourds reproches. Il sera beaucoup plus efficace de les aborder dans l'angle du bien-être de l'enfant*³⁵.

Qu'en est-il de l'éducation aux écrans ?

Le principal écueil à éviter serait de vouloir offrir une discipline absolument identique à l'enfant chez chacun de ses parents. Le principal est d'être en phase sur les grandes lignes tout en acceptant la façon de faire de l'autre³⁶. Bien souvent, les parents souhaitent avoir les mêmes principes éducatifs. Mais parfois, certains parents sont en désaccord, en opposition entre laxisme et interdiction face à la consommation des écrans des enfants, ce qui cause de la frustration pour les deux parents.

³⁰ B. DECORET, op cit., p. 6.

³¹ G. PICUT, op cit.

³² L. REZZOUG, op cit.

³³ S. DUPONT, *Maintenir le dialogue entre les parents- la priorité de l'après séparation*, 2018, p. 2.

³⁴ Ressort Famille du Service psychologique pour enfants et adolescents du canton de Berne, op cit., p. 21.

³⁵ Idem.

³⁶ Le blog des parents séparés by COOT, *Existence d'une application pour les parents séparés*

<https://leblogdesparentsseparés.com/coorganisation/garde-alternée-elever-enfants-mi-temps/>

Ainsi, si les parents n'ont pas les mêmes principes éducatifs, des conflits peuvent émerger. Sylvie Cadolle³⁷ relève que 58 % des parents interrogés déclarent que le temps passé par l'enfant devant la télévision est l'occasion d'un conflit, et un parent sur deux, l'heure du coucher, en lien avec le travail scolaire.

Liliane : *Chez son père Nathan a tout ce qu'il veut et possède les dernières consoles. Il n'a pas de limite de temps de jeu. Quand je le récupère, j'ai l'impression de voir un zombie vu son manque de sommeil. Le fait que son père lui laisse tout faire est compliqué pour moi, car quand il revient à la maison, Nathan n'accepte pas mes règles et fait du chantage... Je craque donc souvent... Et là, c'est mon nouveau compagnon qui est contre mon éducation... Ce qui crée aussi des tensions entre nous.*

Un article sur un site pour les familles recomposées explique qu'il est inutile d'harmoniser les pratiques éducatives, les enfants sauront faire la part des choses et ce sera beaucoup plus facile pour que tous les membres de la famille recomposée puissent désormais trouver leur place³⁸. Les parents peuvent tenter de s'accorder sur leurs méthodes sans pour autant contrôler les pratiques éducatives de l'autre pour ne pas trop brusquer l'enfant.

Discorde sur les choix scolaires

Le choix scolaire est bien souvent un autre sujet houleux entre les parents séparés. À ce sujet, Alice Pierard³⁹ explique que le choix de l'école est parfois périlleux et qu'il est important d'en discuter. L'éducation de chaque parent influence le choix de l'école et l'avenir scolaire de l'enfant se construit dès son plus jeune âge. Ainsi comme l'explique Geneviève Moonnoye⁴⁰, chaque parent est tenu de s'assurer du consentement de l'autre. Le cadre scolaire se doit de savoir les opinions des deux parents.

Communiquer et échanger avec l'école de son enfant sur la situation du couple et sa séparation est utile. De ce fait, l'école communique avec le parent à charge et c'est à lui de communiquer avec l'autre parent⁴¹. Ainsi, les parents peuvent prévenir l'école de la séparation et de la situation de garde de l'enfant et faire la demande d'informer les deux parents sur les multiples sujets concernant l'enfant (retard, voyage, frais, etc.). Cela leurs permet d'être tous deux concernés et d'ainsi éviter des tensions sur la scolarité de l'enfant.

Liliane : *Pour le choix de l'école, nous avons prolongé la scolarité de Nathan dans la même école pour le primaire que pour le maternel. Il connaissait déjà l'école et elle était assez proche de mon boulot et de la maison de son papa. C'est pour l'école secondaire qu'il a fallu plus négocier. On a fini par trouver un accord, mais Nathan ne se plaisait pas dans son école. Il a donc pu choisir parmi nos sélections, mais c'est sa décision finale qui a été prise en compte.*

³⁷ S. CADOLLE, *Les mutations de l'autorité parentale*, 2009, p. 66. <https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2009-3-page-55.htm>

³⁸ Easytribu, *L'éducation des enfants de parents séparés : rôles des parents et des beaux parents*, 2012 <http://www.easytribu.com/famille-recomposee-dossier/psychologie/education/l-education-des-enfants.html>

³⁹ A. PIERARD, op cit., p. 5.

⁴⁰ G. MONNOYE, op cit., p. 8.

⁴¹ A. PIERARD, *Parents et l'école, 2^e partie : quelle communication ?* analyse UFAPEC 2012, p. 5.



Pistes

Alors, comment gérer ces potentielles conflictualités ? Gaëlle Picut⁴² pense qu'il faut aller dans le sens des compromis et de voir ce que ça donne avec le choix de l'un ou de l'autre. Elle propose même une répartition des domaines d'éducation ou des rôles selon les périodes. Il est donc important de dialoguer et de faire des compromis pour l'enfant. Le Ressort Famille du Service psychologique pour enfants et adolescents⁴³ explique l'importance de laisser les enfants en dehors du conflit, dans le respect et la tolérance et de laisser faire le temps. Il faut maintenir le contact de l'enfant avec les deux parents. Pour des situations compliquées, il existe aussi la médiation familiale⁴⁴ qui permettrait de faire naître une complémentarité entre les parents et de garder toujours en tête l'intérêt de l'enfant. Pour ce faire, l'écoute et de la communication sont les maîtres mots.

Sylvie Cadolle⁴⁵ parle de l'augmentation de l'enjeu de l'intérêt de l'enfant qui est évident aujourd'hui et de l'évolution du contenu de la notion de la stabilité de la coparentalité et d'une continuité des relations parents-enfants. Comme nous l'avons vu, père et mère adoptent de nouveaux rôles des suites de la séparation. L'homme et la femme ne sont plus cantonnés à un rôle spécifique, mais se partagent l'éducation de l'enfant. On peut voir se dessiner une évolution sociétale du rôle de parent vers une attention au bonheur et à l'authenticité des sentiments à l'égard de ses enfants.

Pour réaliser ces différentes démarches, plusieurs applications à destination des parents séparés ont été mises au point pour faciliter la communication entre les parents. C'est le cas pour l'application « COOT »⁴⁶ ou KiT, Keep in Touch. Cela permet d'organiser l'agenda de l'enfant en fonction des deux parents, des impératifs, mais aussi du temps libre et des activités de l'enfant. Il est important de laisser l'enfant aller à son propre rythme et de ne pas le bousculer au niveau de ses activités. Pour les parents qui ont pensé cette application, *la bienveillance et la communication positive ainsi que l'organisation et la coorganisation sont nécessaires pour que la coparentalité se fasse dans un cadre serein pour une éducation positive et épanouissante pour l'enfant*. D'autres liens et applications existent⁴⁷.

⁴² G. PICUT, op cit.

⁴³ Ressort Famille du Service psychologique pour enfants et adolescents du canton de Berne, op cit., pp. 20-21.

⁴⁴ Elever son enfant c. Hachette Collection, *Education : quand les parents ne sont pas d'accord*, 2006 <https://www.guide-maman-bebe.com/etre-parents/education-quand-les-parents-ne-sont-pas-daccord>

⁴⁵ S. CADOLLE, (2005) op cit., p. 138.

⁴⁶ Le blog des parents séparés by COOT, *Existence d'une application pour les parents séparés*

<https://leblogdesparentsseparés.com/coorganisation/garde-alternee-elever-enfants-mi-temps/>

⁴⁷ Les sites www.2houses.com et www.my-garde-alternee.fr



Conclusion

Le divorce et la séparation des parents est une épreuve difficile pour les enfants, mais également pour les parents. Les conflits sont parfois nombreux. Dans l'intérêt de l'enfant, il est primordial pour les parents de communiquer et de se mettre d'accord sur son éducation. Choix d'école, consommation d'écrans, nourriture, sorties, etc. Les sujets sont nombreux et certains parents ne parviennent pas à s'accorder sur ces points.

Face à ces difficultés de coparentalité, il faudrait peut-être penser un autre modèle comme celui de la *bi-parentalité* que Sylvie Cadolle⁴⁸ propose, dans l'idée d'une séparation claire des principes éducatifs des parents. Ce serait *un principe moins ambitieux que la coparentalité et c'est chez les couples unis, dès la naissance de leur premier enfant, qu'il faudrait la promouvoir*. Être co-parents c'est éduquer à deux les enfants, malgré les tensions et oppositions du couple.

Les gardes partagées permettent donc bien souvent aux deux parents de voir et d'éduquer leurs enfants. Nous avons vu que le risque de ce mode de garde est le sabotage des efforts d'éducation d'un parent par l'autre et des représailles qui peuvent suivre. Il est donc nécessaire de se coordonner sur les attentes et les interdits dans l'éducation de l'enfant et sur un partage des tâches entre les deux parents co-éducateurs. Le respect entre les deux parents est important, même si des divergences d'opinions apparaissent.

L'UFAPEC, en tant qu'organisation représentative des parents et des associations de parents, rappelle l'intérêt supérieur de l'enfant, de son éducation, de sa formation et de sa réussite. À ce titre, le dialogue et le compromis sont la meilleure voie possible dans la coparentalité et la bi-parentalité. L'implication des deux parents est à promouvoir pour une éducation et un encadrement serein et sain pour l'enfant. C'est d'ailleurs ce que de nombreux parents tentent de faire. L'UFAPEC insiste encore sur le soutien à la parentalité qui peut permettre à bien des familles de dépasser la tourmente de la séparation et de soutenir au mieux leur enfant.

⁴⁸ S. CADOLLE, (2005) op cit., p. 147.

Annexe

Témoignages de parents au sujet de l'éducation parentale repris d'Internet⁴⁹ :

Myriam, 42 ans mère de trois enfants (15, 17 ans et 8 ans) de deux pères différents

"J'ai toujours été attirée par des hommes qui adorent les enfants. Mais avec le recul, je réalise que j'ai quand même choisi – inconsciemment – des "pères extrêmes" avec qui le sujet de l'éducation a systématiquement été source de conflit... Le premier était un ex-soixante-huitard, hyper laxiste, partisan de tout négocier avec les enfants. Non seulement un père trop cool, mais qui se mêle de tout, convaincu de détenir la bonne façon d'éduquer. Tant que les enfants étaient petits, ça fonctionnait, on leur inculquait de belles valeurs, ensemble. Mais tout s'est compliqué à l'adolescence. Avec lui, les enfants sont consultés sur tout, jamais frustrés, jamais contrariés. Privés de révolte... Et là, je ne suis plus du tout d'accord. Moi, je suis pour le cadre, nécessaire à leur construction. Et j'ai toujours essayé, comme je peux, d'imposer des règles, de donner des ordres, de rappeler que ce sont les parents qui décident. Malgré moi, j'ai été obligée d'endosser le sale rôle. Et bien sûr, j'en ai voulu à Luis pour ça. Je le lui ai souvent reproché.

C'était devenu un sujet d'engueulade récurrent. Et violent. Quand nous avons divorcé, les enfants avaient 6 et 8 ans. C'était une période où je travaillais énormément, je ne les avais à la maison que les week-ends. Et, bien sûr, je n'avais qu'une envie quand je les retrouvais : les cajoler, les embrasser... Certainement pas de jouer les gendarmes ! Mais je n'avais pas le choix, face à un père toujours prêt à prendre leur défense. Même séparés, on a donc continué à s'engueuler pour des problèmes d'éducation. Encore plus, même. Car évidemment les petits préféraient rester chez leur père où tout était permis ; et quand ils revenaient, tout était à reprendre à zéro. Il a donc fallu apprendre à faire des compromis à distance. Récemment, notre fille a redoublé. Rien de dramatique, mais il fallait réagir, car je la sentais démotivée. On s'est donc retrouvés, son père et moi, dans un café, pour élaborer une « stratégie commune », avant qu'elle ne nous rejoigne. Lui, comme toujours, était dans l'empathie, il la plaignait, s'inquiétait... Il a fallu que je lui demande de prendre sa "grosse voix"; on a même dû répéter la scène ! (Rires.)

Ironie de l'histoire, mon second compagnon, qui a une vingtaine d'années de moins, est la copie inverse du premier. Un père très présent aussi, mais version "despote". Et le problème n'est pas plus simple..."

Jean, 38 ans, père d'une fille de 7 ans

"Chez nous, c'est un peu la famille à l'envers. J'ai souvent l'impression que c'est moi la "maman" et j'adore ça. En fait, c'est assez déséquilibré. Anne, qui est décoratrice, est toujours débordée. Et comme je travaille à la maison en tant qu'indépendant, c'est moi qui gère les journées avec Léa. Je passe la chercher à l'école, je rencontre sa maîtresse, je papote avec les parents d'élèves... Puis on repart en scooter, sans omettre l'arrêt à la boulangerie pour acheter le pain au chocolat. Après, c'est le rituel : goûter, devoirs, jeux et bain... Un enchaînement bien rôdé. (Rires.) Anne débarque le plus souvent après le brossage des dents, quand je suis en train de lire une histoire à Léa ou qu'elle me confie le

⁴⁹ A. LEDUC, *Quand l'éducation des enfants divise le couple*, <https://www.marieclaire.fr/quand-l-education-des-enfants-divise-le-couple,20161,778.asp>

dernier scoop sur son amoureux de la semaine. Le duo devient trio, mais ça sonne de plus en plus faux. Je m'éclipse, je les laisse entre filles. Anne, en général, en fait trop, elle veut rattraper le temps perdu, bombarde Léa de questions, exige un résumé détaillé de la journée, quémande des câlins. Et le week-end, c'est pire. Elle compense son absence de la semaine en organisant des journées ultrachargées, sans aucun temps mort. Elle se transforme parfois en gendarme ; je trouve ça vraiment insupportable. Et injuste.

Je ne sais pas combien de temps on va tenir avec ce schéma-là. Anne culpabilise de plus en plus de ne pas être assez "maternelle". Du coup, elle me reproche de trop couvrir Léa. Elle se sent exclue, juge notre relation trop fusionnelle. On s'engueule de plus en plus à ce sujet, surtout quand je lui demande de s'impliquer davantage. Elle me reproche de ne pas lui laisser sa place, mais, quand elle l'a, elle fait n'importe quoi ! Elle adore Léa, on s'aime fort tous les trois, mais elle est totalement à côté de la plaque en matière d'éducation. Elle arrive à inculquer de belles valeurs à notre fille. Mais en ce qui concerne le quotidien, elle ne sait pas gérer les mille et un détails qui font la vie des parents. Je lui glisse des pense-bêtes dans son agenda du genre « Léa danse, 17 h 30 », mais je sais qu'elle va oublier si je ne le lui rappelle pas. Avec elle, tout est dans l'excès, tout doit être fort et intense. La routine l'ennuie. C'est ce qui m'a séduit chez elle, en tant que femme, ce côté fantasque et cette capacité à improviser tout le temps. Mais cela ne fonctionne pas du tout avec une enfant qui a besoin de structure, de règles, d'un cadre rassurant. Et c'est ce qui risque finalement de faire exploser notre couple."